

C
AE 25
L3
V.7



- 1 — Tiré d'un manuscrit de la Bib^l royale de Munich. — XII^e siècle.
- 2 — Alphabet lapidaire de Turin. — XV^e siècle.
- 3 — Tiré du missel du cardinal Cornelius. — XVII^e siècle.
- 4 — Tiré d'un manuscrit du XVI^e siècle.
- 5 — Lettres bullatiques d'Italie. — XVI^e siècle.
- 6 — Tiré d'un manuscrit de Venise. — XV^e siècle.

- 7 — Tiré d'inscriptions sépulcrales de Vienne (Autriche). — XIV^e siècle.
- 8 — Tiré d'un évangélaire de la Bib^l royale de Munich. — XI^e siècle.
- 9 — Écriture d'église du XIV^e siècle.
- 10 — Tiré d'inscriptions sépulcrales lapidaires de Naples. — XIII^e siècle.
- 11 — Tiré de la Bible du surintendant Fouquet. — XIII^e siècle.
- 12 — Alphabet vénitien du XVII^e siècle.



E, É, E, ou Ê, e, m. (se prononçait toujours fermé, comme dans *bonté*, lorsqu'on voulait désigner la lettre en général; se prononce aujourd'hui toujours muet dans le même cas : *a, e, i, o, u*, et non *a, é, i, o, u*). C'est la cinquième lettre et la deuxième voyelle de la langue grecque, de la langue latine et des langues neo-latines et germaniques. Dans l'alphabet slave, elle occupe la sixième place : *Un grand E. Un petit e. Un à accentué. Un Ê long. Un Ê bref.*

— *Encycl.* La lettre *E* est le signe vocal dont l'emploi est le plus fréquent dans la plupart des langues. Aussi est-ce celui dont l'usage offre le plus de bizarreries et même de difficultés.

Nous allons étudier successivement sa valeur dans chacun des idiomes les plus importants, soit par leur emploi général, soit par le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire générale des langues; mais comme il est naturel de porter particulièrement notre étude sur l'emploi de cette voyelle dans notre langue, ce sera principalement de ce côté que nous dirigerons d'abord notre attention.

Le son représenté par la voyelle *e* dans notre idiome n'est point simple et unique, comme il serait naturel de le penser d'abord; il se modifie d'une façon profonde et suivant des règles plus ou moins arbitraires, dont l'habitude, on pourrait même dire la routine, peuvent seules donner des notions véritablement certaines. Nul idiome n'a jamais présenté de signe vocal plus divers et plus

nuancé; à la siffle et retentit dans une accentuation stridente; ici il gémit et soupire; tour à tour il est grave et emphatique, nasillard et perçant; faible et assourdi, c'est à peine s'il pourra tout à l'heure s'éteindre dans l'oreille comme l'écho lointain d'une musique; tantôt il marche avec une majestueuse lenteur, tantôt il se précipite, il éclate et puis se tait, offrant sous une même image les notations les plus diverses, ainsi que les plus bizarres contrastes.

Il est incontestable, en effet, que de l'*e* muet à l'*é* fermé et de l'*é* fermé à l'*e* ouvert il y a une infinité de gradations ou nuances qui entrent réellement dans la langue parlée et ne peuvent être indiquées dans la langue écrite. Les anciens Grecs avaient une notation musicale qui leur permettait de reproduire les principales influences de la voix parlante. Nous n'avons rien de semblable. Nous pouvons bien recueillir les mots et les termes d'un discours, mais nous ne pouvons reproduire ni le ton ni l'accent. Sous ce rapport les langues anciennes avaient un immense avantage sur les langues modernes. Elles se liaient avec la musique, et la poésie grecque, par exemple, était un véritable récitatif.

Les grammairiens, cependant, ne sont point d'accord sur ces nuances délicates ou ces modifications profondes, qui jouent un rôle si considérable dans toute l'économie générale de notre langue; ceux-ci se contentent d'indiquer quelques divisions plus importantes, estimant de peu de valeur toutes les autres

nuances, et les ramenant du reste à quelque une des branches de cette division première et fondamentale, et ceux-ci distinguent autant de véritables voyelles qu'il existe d'accentuations diverses. Leur méthode est bien distincte, on le voit, et doit nécessairement produire en leurs systèmes de profondes dissémbances. Aussi ne devons-nous point nous étonner de la diversité de leurs appréciations.

Plusieurs distinguent spécialement quatre sons, qu'ils trouvent confondus sous cette appellation alphabétique, *La Méthode* de Port-Royal, partageant cette doctrine, enseigne que nous avons quatre sortes d'*e*, dont elle reconnaît les prononciations dans le seul mot *déferment*. Mais il est de toute évidence que le premier *e* des mots *empereur, femme, enfant, ennui, entourage, etc.*, fait seulement voir que l'on prononçait jadis *empereur, enfant, femé, énuí, entourage, etc.*, et c'est ainsi que les mots de cette nature sont encore prononcés dans quelques-unes de nos provinces; cela ne fait point cependant une quatrième sorte d'*e*.

Duclos, l'habile et érudite commentateur de *La Méthode* de Port-Royal, outre les quatre sortes d'*e* dont on a parlé plus haut, en reconnaît un cinquième, d'une valeur moyenne entre l'*e* fermé et l'*e* ouvert bref, tel que le deuxième *e* de *préfère* ou le premier de *succède*.

Le *Dictionnaire de Trévoux* va jusqu'à six, par la raison qu'il distingue à son tour deux sortes d'*e* muet. Et dans l'*Encyclopédie*, Du-

marsais, poussant l'amour de la division jusqu'à l'exagération la plus extrême, en fait monter le nombre à neuf. C'est là, certes, une évaluation excessive.

L'Académie, elle, ne reconnaît que les trois *e*, de chacun desquels elle donne un exemple dans *sévère, évêque, échelle*. C'est précisément l'exces contraire; mais cette division est évidemment incomplète, car l'Académie oublie d'y comprendre une autre sorte d'*e*, d'un usage cependant très-fréquent en notre idiome: je veux parler de la voyelle que l'on entend dans les mots *je, se, le, etc.* L'Académie a tort de confondre avec l'*e* muet cette nuance particulière de la lettre *e*; alors, en effet, elle est si peu muette qu'elle est l'unique voyelle des mots que nous venons de citer.

Mais, parmi toutes ces suppositions diverses, celui qui, comme Bescherelle, prenant un milieu raisonnable entre le système trop restreint de l'Académie et le système trop étendu de Dumarsais, ramènerait à cinq les divers degrés ou nuances qui font passer l'*e* du grave au doux, jusqu'à ce qu'il se dégrade entièrement et ne se fasse plus entendre, celui-là, croyons-nous, serait plus dans la réalité. En admettant ces cinq sortes d'*e* pour la langue française, nous aurions trois *e* sonores, un *e* sourd ou demi-muet et l'*e* tout à fait muet.

Toutefois la division de l'Académie en trois sortes d'*e*, savoir: l'*e* ouvert, l'*e* fermé et l'*e* muet, peut, à la rigueur, embrasser les autres nuances et s'étendre ainsi aux diverses acceptions de la voyelle. C'est même celle qui